

# Compte financier unique

Rapport synthétique annexé à la délibération  
budgétaire

## VILLE DE DOLE

---

---



# Sommaire

[Éléments de compréhension](#)

[Synthèse et résumé du budget réalisé en 2022](#)

[Présentation des résultats 2022](#)

[Détail du budget de fonctionnement par secteurs](#)

[Zoom sur l'évolution de la masse salariale](#)

[Evolution de l'épargne brute](#)

[Détail des dépenses d'équipement](#)

[Le financement des investissements en 2022](#)

[Evolution de la dette](#)

[Les budgets annexes](#)

# *Eléments de compréhensions sur le Compte financier unique (CFU)*

Le CFU est une fusion du compte administratif et du compte de gestion et présente le bilan financier et les comptes réalisés de l'année N-1

Ce document retrace l'ensemble des mandats et des titres de recette de l'année écoulée, il reprend également les engagements juridiques en dépenses et en recettes dénommés les restes à réaliser

Le compte administratif présente les résultats comptables de l'exercice. Généralement il s'agit d'un résultat excédentaire en section de fonctionnement et d'un besoin de financement pour la section d'investissement. Une fois le compte administratif voté, le conseil municipal vote une délibération d'affectation des résultats et les résultats sont intégrés au budget supplémentaire.

Le résultat de la section de fonctionnement sert en priorité à couvrir le besoin de financement de la section d'investissement. Le reliquat peut être affecté librement : soit il est reporté en recettes de fonctionnement soit il est affecté en investissement pour financer de nouvelles dépenses. Il est également possible de combiner ces deux solutions

La présentation de ce compte administratif 2022 répond à des objectifs de transparence et sincérité en fournissant aux membres du conseil municipal les informations financières essentielles permettant :

- de vérifier la réalisation effective du budget 2022 en dépenses comme en recettes, section par section, chapitre par chapitre,
- de constater l'évolution des dépenses et des recettes de la ville au cours des derniers exercices,
- d'appréhender la situation financière de la collectivité au 31 décembre 2022 en présentant la structure du budget, les grands équilibres financiers et l'état de la dette

# Synthèse et résumé du budget réalisé en 2022

## Fonctionnement :

- Les **recettes réelles de fonctionnement** évoluent de **+2,5%** de 2021 à 2022.
- L'actualisation des bases foncières (+3,3%) fixée par l'Etat, et la forte dynamique des droits de mutation (+17%) expliquent cette croissance.
- Les autres recettes telles que les dotations, y compris la péréquation sont stables. En revanche, les produits des services reculent nettement en raison de la mise en place de la convention de services communs avec le Grand Dole, ce qui est en corrélation avec la baisse en dépenses de la masse salariale.
- Les **dépenses réelles de fonctionnement** augmentent de **1,8%** en raison principalement de la hausse des coûts de l'énergie et des revalorisations salariales.
- A toutes fins de comparaison, il convient de retraiter dans le présent rapport les flux croisés entre la ville et le Grand Dole. **En net, les recettes réelles de fonctionnement évoluent de 2,4% et les dépenses de fonctionnement de +8,4%.**
- Conséquence de l'inflation et des mesures prises par l'Etat sur le pouvoir d'achat, les dépenses de fonctionnement sont en augmentation à plusieurs niveaux : hausse générale des coûts de l'énergie (fluides et matières premières), mesures de revalorisations salariales légitimes (augmentation du point d'indice de la fonction publique (+ 130K€), plusieurs hausses du SMIC). Ces conséquences conduisent à une augmentation mécanique des charges de la collectivité, et ce, à périmètre constant, sans conséquence sur l'offre de services publics.
- La décorrélation entre l'évolution des recettes réelles de fonctionnement et les dépenses réelles de fonctionnement conduit à une **diminution de l'épargne brute de l'ordre de – 290K€**, Cependant, cette épargne reste au dessus des seuils prudentiels pour atteindre 20,4%. Cette épargne permet de couvrir le remboursement annuel de la dette et la capacité d'autofinancement reste positive, en augmentation, du fait d'un rattrapage de FCTVA.

## Investissement :

- La ville a réalisé 10,2M€ d'investissement en 2022. Avec les restes à réaliser, la ville a investi 13,8M€. Le financement des investissements a pu se faire grâce aux cessions foncières, aux subventions d'équipement et par l'appel à un emprunt de 3,5M€.
- La dette de la ville apparaît stabilisée.

L'analyse du compte financier 2022 montre que la ville se trouve dans une situation financière saine. Compte tenu du contexte inflationniste et des investissements à venir, il faudra rester particulièrement vigilant.

# Résultats 2022 en K€ (1/2)

en K€

## Dépenses de fonctionnement

Chapitre	CA 2021	CA 2022
011 Charges à caractère général	6 072	6 277
012 Charges de personnel	13 060	12 281
014 Atténuations de produits	42	10
65 Autres charges de gestion courante	2 530	2 711
66 Charges financières	772	781
67 Charges exceptionnelles	6	23
<b>Dépenses réelles</b>	<b>22 483</b>	<b>22 084</b>
042 Opérations d'ordre	3 573	4 950
<b>Dépenses d'ordre</b>	<b>3 573</b>	<b>4 950</b>
<b>Dépenses de fonctionnement (a)</b>	<b>26 056</b>	<b>27 034</b>

## Dépenses d'investissement

Chapitre	CA 2021	CA 2022
10 Reversements dotations et fonds divers	24	27
13 Subventions	0	0
16 Emprunts et dettes	3 667	3 566
20/204/21/23 Dépenses d'équipement	13 022	10 163
26 Participations	0	0
27 Immobilisations financières	260	0
<b>Dépenses réelles</b>	<b>16 973</b>	<b>13 756</b>
040 Opérations d'ordre	189	428
041 Opérations patrimoniales	13	0
<b>Dépenses d'ordre</b>	<b>201</b>	<b>428</b>
<b>Dépenses d'investissement (f)</b>	<b>17 174</b>	<b>14 183</b>

## Recettes de fonctionnement

Chapitre	CA 2021	CA 2022
013 Atténuations de charge	120	98
70 Produits des services	2 472	1 313
73 Impôts et taxes	3 884	3 890
731 Fiscalité locale	11 686	12 218
74 Dotations et participations	7 904	8 523
75 Autres produits de gestion courante	1 138	928
76 Produits financiers	0	0
77 Produits exceptionnels	1 407	2 344
<b>Recettes réelles</b>	<b>28 610</b>	<b>29 314</b>
042 Opérations d'ordre	189	428
<b>Recettes d'ordre</b>	<b>189</b>	<b>428</b>
<b>Recettes de fonctionnement (b)</b>	<b>28 799</b>	<b>29 742</b>

## Recettes d'investissement

Chapitre	CA 2021	CA 2022
10 Dotations et fonds divers	875	1 906
1068 Excédent de fonctionnement capitalisé	3 385	2 742
13 Subventions d'investissement	3 534	3 936
16 Emprunts et dettes	3 601	3 501
23 Reversements sur dépenses équipt	0	23
27 immobilisations financières	0	260
<b>Recettes réelles</b>	<b>11 395</b>	<b>12 368</b>
040 Opérations d'ordre	3 573	4 950
041 Opérations patrimoniales	13	0
<b>Recettes d'ordre</b>	<b>3 586</b>	<b>4 950</b>
<b>Recettes d'investissement (g)</b>	<b>14 981</b>	<b>17 318</b>



# Résultats 2022 en K€ (2/2)



## Résultat de clôture de l'exercice 2022

	CA 2021	CA 2022
Dépenses de fonctionnement (a)	26 056	27 034
Recettes de fonctionnement (b)	28 799	29 742
Résultat d'exécution (c=b-a)	2 742	2 708
Reprise résultat 2022 reporté (d)	0	0
<i>Reprise résultat clôture BA Lotissements</i>		267
Résultat de fonctionnement (e=c+d)	2 742	2 976

	CA 2021	CA 2022
<b>Résultat de clôture (k=e+j)</b>	<b>-3 078</b>	<b>-60</b>
Restes à réaliser en dépenses (l)	6 142	3 672
Restes à réaliser en recettes (m)	6 262	1 333
<b>Résultat cumulé après restes à réaliser (n=k+m-l)</b>	<b>-2 959</b>	<b>-2 400</b>

## Résultat de clôture de l'exercice 2022

	CA 2021	CA 2022
Dépenses d'investissement (f)	17 174	14 183
Recettes d'investissement (g)	14 981	17 318
Résultat d'exécution (h=g-f)	-2 193	3 134
Reprise résultat 2022 reporté (i)	-3 629	-5 821
<i>Correction 1068 (apurement du compte 1069)</i>		-349
Résultat d'investissement (j=h+i)	-5 821	-3 036

Le résultat de clôture 2022 comprend la reprise de l'excédent du budget annexe Lotissements suite à la clôture de ce dernier soit 266 878,65€, et la régularisation du compte 1068 suite au passage à la nomenclature comptable M57 soit -348 752,20€

Ces montants sont repris dans la notice relative au budget supplémentaire 2023 ainsi que dans la notice relative à l'affectation des résultats.

# Détail du budget en fonctionnement par secteurs

Fonctionnement (en K€)	DEPENSES		RECETTES	
	CA 2021	CA 2022	CA 2021	CA 2022
Finances-fiscalité-dotations ●	926	832	23 944	25 387
Administration générale ●	2 987	2 997	431	730
Moyens et ressources ●	2 537	2 517	803	440
Actions sociales ●	1 173	1 231	288	290
Actions éducatives ●	5 445	4 750	2 428	1 812
Sports ●	695	836	179	82
Culture ●	2 117	2 280	146	218
Aménagement et attractivité du territoire ●	390	268	110	22
Services techniques ●	6 213	6 373	281	332
<b>Sous total opérations réelles</b>	<b>22 483</b>	<b>22 084</b>	<b>28 610</b>	<b>29 314</b>
<b>Sous total opérations d'ordre</b>	<b>3 573</b>	<b>4 950</b>	<b>189</b>	<b>428</b>
<b>Total fonctionnement</b>	<b>26 057</b>	<b>27 034</b>	<b>28 798</b>	<b>29 742</b>
<b>Excédent</b>			<b>2 742</b>	<b>2 708</b>

# Finances- Fiscalité- Dotations

Finances-Fiscalité- Dotations (en K€)	DEPENSES		RECETTES	
	CA 2021	CA 2022	CA 2021	CA 2022
Fiscalité locale directe			10 265	10 605
Attributions de compensation			3 817	3 821
FPIC et dégrèvements fiscaux	42	10		
Compensations d'exonérations versées par l'Etat			593	682
Fiscalité indirecte			1 438	1 588
DGF			5 695	5 787
Redevances fermiers (Socccram, Dolea, Camping)			580	143
Produits des cessions			1 408	2 678
Frais financiers (compte 66)	772	781		
Recettes/charges diverses	113	40	147	83
<b>Budget total</b>	<b>926</b>	<b>832</b>	<b>23 944</b>	<b>25 387</b>
<b>Produit net</b>			<b>23 018</b>	<b>24 555</b>







- **+6% en recettes, soit + 1,4M €**

Fiscalité : le produit des taxes ménages tient compte d'une évolution des bases de l'ordre de +3% par rapport à 2021. En ce qui concerne la Taxe d'Habitation, la Ville ne perçoit désormais plus que le produit correspondant aux Résidences Secondaires (243K€)

ACTP : Leur produit (3,8M€) est conforme aux dispositions du Pacte Fiscal adopté en 2021, validées par la CLECT, leur montant évoluera chaque année en fonction de la part communale de taxe foncière payée par les entreprises situées dans les ZAE. Pour mémoire, 30% de ce produit est reversé au Grand Dole par le biais des ACTP. Le produit est en stabilité par rapport à 2021

Compensations d'exonérations : il s'agit ici des compensations d'exonérations fiscales sur la TF pour 682 K€ (+15%)

Fiscalité indirecte :

Elle se décompose en quatre taxes :

- Taxe sur la consommation finale d'électricité : 337 K€ (quasi stabilité)
- Taxe locale sur la publicité extérieure : 149 K€ (quasi stabilité)
- Droits de mutation à titre onéreux: 1 022 K€ compte tenu du dynamisme des transactions foncières constaté depuis 2019 (+17%)
- FCTVA: 82 K€ en fonctionnement (nouveau produit mis en place par la LFI 2022)

Dotation Globale de Fonctionnement (DGF) : 5 787 K€, en hausse de +1,6%

Produit des cessions : 2 678 K€ dont 1,8M€ de l'immeuble à IDMM, 281 K€ rue Malet et Treige, 199 K€ pour la vente au Grand Dole d'IDMM

Redevances fermiers : -437K€ par rapport à 2021 s'expliquant par un rattrapage effectué en 2021 sur le versement de l'intéressement 2017, 2018, 2019 et 2020 par la SOCCRAM

- **En dépenses :**

Intérêts des emprunts : Le montant des intérêts est de 781 K€, en hausse de +1,2% par rapport à 2021 sous l'effet de la hausse des taux du marché bancaire. Le chapitre 66 inclut également les frais liés à ligne de trésorerie.

# Administration générale (en K€)



Administration générale	DEPENSES		RECETTES	
	CA 2021	CA 2022	CA 2021	CA 2022
Cabinet du maire	94	128		2
Pilotage et coordination	78	96		0
Communication/imprimerie	134	181		
Formalités administratives	21	31	115	184
Tranquillité et sécurité publique	102	116	192	274
Mairie de Goux	3	2		
Mutualisations GD/VD	298	262	79	80
<b>Charges générales</b>	<b>732</b>	<b>816</b>	<b>386</b>	<b>540</b>
<b>Charges de personnel</b>	<b>2 222</b>	<b>2 180</b>	<b>46</b>	<b>190</b>
<b>Budget total</b>	<b>2 953</b>	<b>2 997</b>	<b>431</b>	<b>730</b>
<b>COUT NET</b>	<b>2 522</b>	<b>2 267</b>		

**Cabinet / Communication** : +33 K€ en raison d'un retour à une situation normale post crise sanitaire. En outre, 2022 a été une année particulière du fait des manifestations autour de « l'année Pasteur », du 60<sup>ème</sup> anniversaire du Jumelage avec Lahr, ainsi que l'organisation du festival Cirque et Fanfares annulé en 2021, ce qui explique l'augmentation de cette enveloppe.

**Pilotage et Coordination** : Il s'agit de prestations de conseil, des cotisations à l'AMJ et à l'AMF et de charges liées à la gestion des Conseils Municipaux (envoi dématérialisé des convocations, transcription des conseils...).

**Formalités administratives** : +47K€. L'augmentation des dépenses est liée au processus de reprise des concessions abandonnées. D'autre part, les élections sont prises en compte pour un total de 4 jours. Les recettes se composent notamment des concessions et redevances funéraires (+44K€) et d'une dotation de l'Etat (24K€) relative à la mise en place du dispositif pour les titres sécurisés.

## **Police Municipale** :

- Hausse des frais de fonctionnement générés par l'entretien et la réparation des caméras et des horodateurs (+14K€);
- Recettes : Droits de stationnement, droits de voirie pour les terrasses, foire et marchés: +83K€ par rapport à 2021.

# Moyens et ressources(en K€)



Moyens - Ressources	DEPENSES		RECETTES	
	CA 2021	CA 2022	CA 2021	CA 2022
Finances	4	18		
Ressources humaines	393	445	5	
Systèmes d'information	64	79		2
Moyens généraux	609	616	629	421
Commande publique	15	7		
<b>Charges générales</b>	<b>1 085</b>	<b>1 165</b>	<b>634</b>	<b>423</b>
<b>Charges de personnel</b>	<b>1 452</b>	<b>1 352</b>	<b>169</b>	<b>17</b>
<b>Budget total</b>	<b>2 537</b>	<b>2 517</b>	<b>803</b>	<b>440</b>
<b>COUT NET</b>	<b>1 734</b>	<b>2 077</b>		

**RH** : il s'agit ici uniquement des charges de fonctionnement du service et des indemnités des élus. L'enveloppe des indemnités des élus est égale à 322K€. Une augmentation de 52K€ est constatée en 2021 et 2022 suite à la mise en place de la convention de services communs avec le Grand Dole sur les remboursements aux frais de formations et de missions.

**DSI** : Les prestations liées à la maintenance du système et au fonctionnement des logiciels sont en hausse (+15K€).

## **Moyens Généraux :**

**Recettes** : Les recettes du domaine (produits immobiliers et redevances diverses versées par les prestataires et délégataires) sont en baisse du fait de la perte de loyer à IDMM (-208K€)

**Dépenses** : Le poste « Loyers et charges payés » ainsi que les autres charges (assurances notamment) sont stables, à l'exception des taxes foncières en raison de l'actualisation des bases fiscales décidée en LFI 2022.



# Actions sociales – Santé (en K€)

Actions sociales	DEPENSES		RECETTES	
	CA 2021	CA 2022	CA 2021	CA 2022
Action sociale/Santé	244	254		
Centre social Olympe de Gougues	82	90	276	281
CCAS	545	553		
<b>Charges générales</b>	<b>871</b>	<b>896</b>	<b>276</b>	<b>281</b>
<b>Charges de personnel</b>	<b>301</b>	<b>334</b>	<b>12</b>	<b>9</b>
<b>Budget total</b>	<b>1 173</b>	<b>1 231</b>	<b>288</b>	<b>290</b>
<b>COUT NET</b>	<b>885</b>	<b>941</b>		

**Actions Sociales – Santé** : ce budget est quasi stable et s'établit à 254K€. Il se compose d'une enveloppe de subventions aux associations dont 96K€ au profit d'associations à but caritatif et social (domaines de l'humanitaire, de la lutte contre les discriminations notamment...), et près de 18K€ pour l'accueil et l'hébergement des femmes victimes de violences. D'autre part, la convention avec l'association Loisirs Populaires Dolois est stable à hauteur de 137K€.

**Centre Social Olympe de Gougues** : budget quasi stable en dépenses.

Les recettes sont stables par rapport à 2021. Elles se composent notamment de la dotation de fonctionnement liée à la labellisation « Maison France Services ». Les autres recettes se décomposent ainsi :

- Fonctionnement du Centre Social : 90K€ attribués par la CAF
- Politique de la Ville / Contrat de Ville : 58K€ (stable) répartis entre l'Etat, la Région et le Grand Dole
- Equipe de prévention et projet « Groupe Rénovation Logement » : 70K€ octroyés par le Département du Jura
- Recettes diverses (9K€)

**CCAS**: Il s'agit de la subvention d'équilibre versée par la Ville au CCAS augmente légèrement (+8K€) suite notamment au succès du dispositif de soutien aux jeunes pour l'obtention du permis de conduire.

# Actions éducatives (en K€)



Actions éducatives	DEPENSES		RECETTES	
	CA 2021	CA 2022	CA 2021	CA 2022
Enfance jeunesse restauration scolaire	35	38	52	86
Education	440	442	94	-42
Petite enfance crèches	89	118	1 284	1 656
<b>Charges générales</b>	<b>564</b>	<b>598</b>	<b>1 430</b>	<b>1 700</b>
<b>Charges de personnel</b>	<b>4 881</b>	<b>4 153</b>	<b>998</b>	<b>112</b>
<b>Budget total</b>	<b>5 445</b>	<b>4 750</b>	<b>2 428</b>	<b>1 812</b>
<b>COUT NET</b>	<b>3 016</b>	<b>2 939</b>		

**Enfance/Jeunesse – Restauration scolaire:** ce poste budgétaire assure les relations contractuelles avec le Grand Dole. Ainsi, 38K€ ont été consacrés au remboursement des réductions tarifaires accordées par la Ville, sous conditions de ressources, aux familles dont les enfants fréquentent les cantines scolaires désormais gérées par le Grand Dole.

En recettes, il s'agit de la participation aux charges (énergies...) remboursée par le Grand Dole pour l'utilisation des locaux de la Ville.

**Education/Ecoles:** il s'agit du budget de fonctionnement des écoles maternelles (43K€) et primaires (99K€).

D'autre part, 6K€ sont consacrés aux Rased et à la médecine scolaire.

Enfin, le budget de consacré aux classes de loisirs est de 9K€.

La contribution à l'ADEGE augmente de +30 K€ pour atteindre 272 K€, l'Etat compensant partiellement cette contribution (84K€).

**Petite Enfance:** Budget en hausse de +30K€ (semaine de la parentalité + goûters crèches). Les recettes se composent des facturations « familles », à la hausse (371K€, soit +39K€), ainsi que des participations de la Caisse d'Allocations Familiales (1,283M€), en hausse de +332K€.

*NB : la masse salariale relative aux actions éducatives ne baisse pas; il s'agit de l'effet de la convention de services communs : en net (dépenses-recettes), la masse salariale évolue de +4,1%*



Sports	DEPENSES		RECETTES	
	CA 2021	CA 2022	CA 2021	CA 2022
Fonctionnement des installations sportives	125	226	20	82
Soutien aux clubs sportifs	295	310		
<b>Charges générales</b>	<b>420</b>	<b>535</b>	<b>20</b>	<b>82</b>
<b>Charges de personnel</b>	<b>275</b>	<b>301</b>	<b>159</b>	<b>0</b>
<b>Budget total</b>	<b>695</b>	<b>836</b>	<b>179</b>	<b>82</b>
<b>COÛT NET</b>	<b>516</b>	<b>754</b>		

L'augmentation du budget en 2022 est liée au du Tour de France le 9 juillet 2022. La prestation versée à l'organisateur, « Amaury Sport Organisation », s'élève à 72K€. Le budget total consacré à cette manifestation est de 103K€ ; et une subvention de 40K€ a été accordée par la Région

Le reste du budget est consacré aux autres événements récurrents (ex: trophées des sports...) et aux charges liées à la maintenance et à l'entretien des stades (tontes + décompactage). Les charges liées à l'entretien des gymnases sont quant à elles en stabilité (env. 12K€).

En outre, la municipalité a fait le choix de maintenir le niveau de l'enveloppe de subventions à destination des clubs, associations sportives et du sport scolaire (soit 310K€).

Les recettes proviennent de la mise à disposition des équipements, notamment aux collèges, dans le cadre des partenariats en matière de sport scolaire notamment. Elles sont de 38K€.

## Actions culturelles (en K€)

Culture	DEPENSES		RECETTES	
	CA 2021	CA 2022	CA 2021	CA 2022
Evènementiel	398	583	7	86
Hello Dole	301	250	51	
Ecole des beaux-arts	8	8	14	19
Musée des beaux-arts	64	93	26	72
Conservatoire	19	16	7	8
Archives	3	2		
Animation du patrimoine	19	17	19	19
Vie associative	326	288	1	2
<b>Charges générales</b>	<b>1 137</b>	<b>1 257</b>	<b>124</b>	<b>206</b>
<b>Charges de personnel</b>	<b>979</b>	<b>1 022</b>	<b>22</b>	<b>12</b>
<b>Budget total</b>	<b>2 117</b>	<b>2 280</b>	<b>146</b>	<b>218</b>
<b>COUT NET</b>	<b>1 971</b>	<b>2 061</b>		





**Événementiel** : +185 K€ par rapport à 2021, compte tenu du retour à la « normale » post crise sanitaire dont :

- Médiation et animation culturelle avec notamment la prise en charge du coût des spectacles programmés par la Ville et confiés à la SPL Hello Dole (35K€ stable),
- Les subventions aux associations : 130 K€
- EPCC Terre de Louis Pasteur : 120K€, stable
- Festival Cirque et Fanfares : 181K€ (*manifestation n'ayant pas eu lieu en 2021*)
- « Mardi d'Été » et festivités autour du bicentenaire de Pasteur : 96K€
- Fêtes de Noël: 41 K€

**Commanderie**: la contribution de fonctionnement à la SPL Hello Dole pour la gestion de cet équipement est maintenue à hauteur de 250K€.

**Musée des Beaux Arts**: le budget consacré à l'organisation d'une exposition dans le cadre de l'année Pasteur majeure génère une hausse des charges, soit +29K€. Les recettes augmentent quant à elles de +46K€.

**Musique Municipale**: la Ville reste organisatrice d'événements qui ne relèvent pas de l'enseignement mais de l'animation (concerts...). A ce titre, ont été réalisés 17K€ pour « pupitres en liberté », fête de la Sainte-Cécile, les auditeurs du soir.

**Vie associative** : Ce budget est en légère baisse (-38K€) du fait d'une réaffectation des crédits sur l'évènementiel. Il s'agit essentiellement de subventions octroyées à des associations investies dans l'animation de la Ville.





Attractivité et aménagement du territoire	DEPENSES		RECETTES	
	CA 2021	CA 2022	CA 2021	CA 2022
Cœur de ville	117	77	48	22
Urbanisme et foncier	32	3		
<b>Charges générales</b>	<b>148</b>	<b>80</b>	<b>48</b>	<b>22</b>
<b>Charges de personnel</b>	<b>242</b>	<b>187</b>	<b>61</b>	<b>0</b>
<b>Budget total</b>	<b>390</b>	<b>268</b>	<b>110</b>	<b>22</b>
<b>COÛT NET</b>	<b>281</b>	<b>245</b>		

**Cœur de Ville** : opération « façades », gestion des galeries éphémères, dispositif « maisons fleuries » : 77K€

**Droit des sols / Foncier** : Un budget consacré à de menues dépenses (frais de géomètre...) nécessaires dans les cas de cessions ou acquisitions foncières.

# Services techniques (en K€)

Services techniques	DEPENSES		RECETTES	
	CA 2021	CA 2022	CA 2021	CA 2022
Etudes travaux voirie	224	97	13	15
Etudes travaux bâtiments	252	229		26
Garage, logisitique, magasin et ateliers	633	746	1	16
Propreté et espaces verts	736	710		
Energie	1 652	1 791	60	-4
Environnement	43	48	57	250
<b>Charges générales</b>	<b>3 539</b>	<b>3 622</b>	<b>131</b>	<b>304</b>
<b>Charges de personnel</b>	<b>2 674</b>	<b>2 751</b>	<b>151</b>	<b>29</b>
<b>Budget total</b>	<b>6 213</b>	<b>6 373</b>	<b>281</b>	<b>332</b>
<b>COÛT NET</b>	<b>5 932</b>	<b>6 040</b>		





## Services techniques

**Bureau d'Etudes voirie**: L'entretien courant des voiries a fait l'objet d'une réalisation à hauteur de 97K€

**Bureau d'Etudes bâtiment** : 229 K€ dédiés aux menus travaux d'entretien courant des espaces publics (-23K€), compte tenu de l'important programme de réhabilitation des écoles élaboré en lien avec la SPL Grand Dole Développement 39 (MPPE).

**Garage, Logistique, Magasin, Ateliers** : Ce budget présente une hausse de 113 K€ en raison de l'inflation sur les matières premières ainsi que la hausse liée aux carburants,

**Propreté / Espaces verts** : 710 K€, soit -26 K€. Il comprend notamment les prestations de balayage des voiries et de débroussaillage des trottoirs, de traitement des balayures ainsi que la prestation hippomobile en Centre Ville (369K€). En outre, les prestations et redevances liées à la collecte et au dépôt des déchets s'élèvent à 63K€.

**Energie** : 1,8M€ , soit +139 K€. La hausse s'inscrit dans le contexte d'augmentation globale du coût de l'énergie. En outre, en ce qui concerne la baisse des recettes, le renouvellement du marché de l'énergie a permis, dans le cadre d'un groupement de commande d'intégrer Hello Dole et le SM Grande Tablee qui acquitteront désormais directement leurs factures d'énergie.

**Environnement** : Les dépenses sont stables et se composent essentiellement des frais de gardiennage des bois et forêts, d'actions de sensibilisation à la protection de l'environnement de la contribution au SIVOM du Massif de la Serre. Les recettes augmentent de +193 K€ en raison des ventes de bois et de produits forestiers.



## La masse salariale (chapitre 012) : 11,9 M€ en net (+4,1%)

Masse salariale par secteur (chapitre 012) (en K€)	CA 2021	CA 2022
Administration générale	2 256	2 180
Moyens et ressources	1 452	1 352
Actions sociales	301	334
Actions éducatives	4 881	4 153
Sports	275	301
Culture	979	1 022
Aménagement et attractivité du territoire	242	187
Services techniques	2 674	2 751
<b>Total masse salariale brute</b>	<b>13 060</b>	<b>12 281</b>
Recettes ressources humaines (MAD, IJ...etc)	1 617	370
<b>Total masse salariale nette</b>	<b>11 443</b>	<b>11 912</b>

### Éléments de compréhension sur l'évolution de la masse salariale à effectif constant (316 ETP):

en K€

Relèvement indice minimum	110
Point d'indice au 1/07/2022	130
Revalorisation SMIC	45
Glissement vieillesse technicité (GVT)	100
Convention de services communs avec le Grand Dole	85
<b>Total</b>	<b>470</b>

# Evolution de l'épargne brute

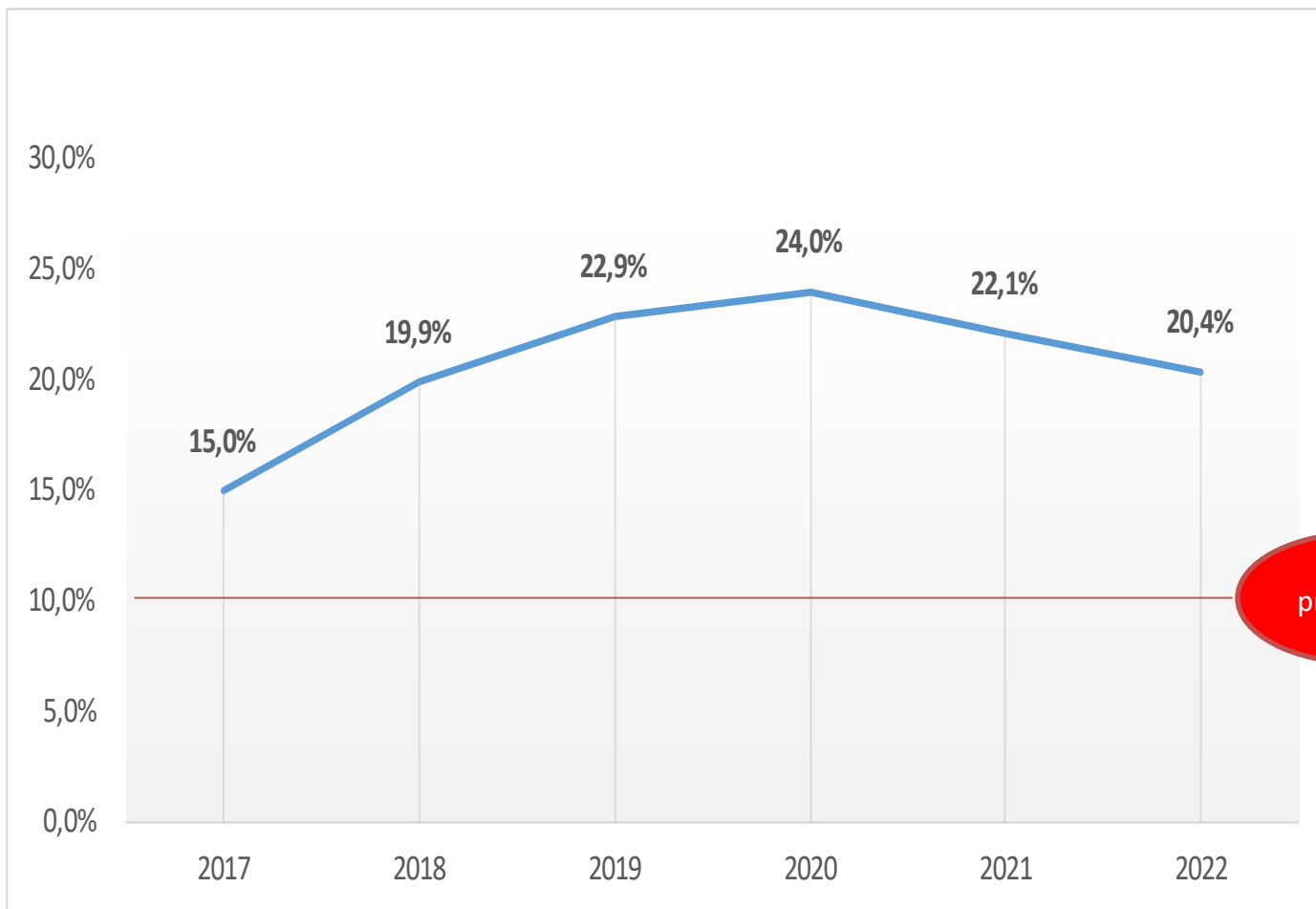
Une épargne brute\* (=autofinancement brut) réduite de -300 K€ par rapport à 2021

EN K€	CA 2021	CA 2022
<b>TOTAL FISCALITE BRUTE</b>	<b>15 569</b>	<b>16 105</b>
dont TF et TH	10 265	10 605
dont ACTP	3 817	3 821
dont fiscalité indirecte	1 438	1 588
Autres	48	92
Dégrèvements fiscaux	-42	-10
<b><u>TOTAL FISCALITE NETTE</u></b>	<b>15 527</b>	<b>16 095</b>
DGF	5 695	5 787
Autres recettes de fonctionnement	4 212	4 207
<b>RECETTES NETTES DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>25 433</b>	<b>26 090</b>
<b>DEPENSES NETTES DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>19 823</b>	<b>20 770</b>
dont masse salariale	11 443	11 912
dont fonctionnement	8 380	8 858
<b>AUTOFINANCEMENT BRUT</b>	<b>5 610</b>	<b>5 320</b>

\*Epargne brute = recettes réelles de fonctionnement-dépenses réelles de fonctionnement



# Evolution du taux d'épargne brute



Le taux d'épargne brute est égal =  $\frac{\text{montant de l'épargne brute}}{\text{recettes réelles de fonctionnement en net}}$

Le taux de la ville est au dessus des seuils prudentiels pour les communes de même strate

# Détail des dépenses d'équipement : 10,2M€ en 2022

Programme ou opération (en K€)	Dépenses 2022	Recettes 2022
Administration générale*	238	
Culture	592	1 749
Sports	3 605	960
Jeunesse, petite enfance, scolaire	1 121	
Social	376	94
Tranquillité publique	115	54
Voirie	948	449
Travaux bâtiments	1 146	375
Ateliers, garages, magasins, logistique	308	20
Espaces verts, environnement et propreté	261	2
Rive Gauche	647	142
Acquisitions foncières et cessions**	752	2 678
Cœur de ville	54	22
SPL G2D39		260
<b>TOTAL</b>	<b>10 162</b>	<b>6 804</b>

\* Administration générale : cimetières, moyens généraux, informatique

\*\* Les cessions sont exécutées en fonctionnement puis sont rebasculées

en investissement par le biais des mouvements d'ordre



# Investissements marquants en 2022



	DEPENSES	RECETTES
COSEC	1 141 K€	901 K€
Espace Talagrand	2 300 K€	
MPPE Ecoles	864 K€	
Commards	699 K€	123 K€
Rive Gauche	647 K€	142 K€
Théâtre (solde)	523 K€	1 749 K€
Hôtel de ville	314 K€	
Schweitzer (solde)	239 K€	23 K€
Arsenal	140 K€	43 K€
Eclairage public	118 K€	20 K€
Vidéosurveillance	103 K€	54 K€



# Le financement des investissements 2022



- Le financement des investissements est assuré par épargne nette\*, le FCTVA et la taxe aménagement, les subventions, les cessions et l'emprunt

EN K€	CA 2021	CA 2022
<b>AUTOFINANCEMENT BRUT</b>	<b>5 610</b>	<b>5 320</b>
Annuité de la dette	-4 435	-4 334
Autofinancement hors recettes investissement	1 175	986
Total recettes investissement récurrentes (FCTVA)	956	2 026
<b>AUTOFINANCEMENT NET RECURRENT</b>	<b>2 131</b>	<b>3 013</b>
Subventions et produits de cession	4 942	6 804
<b>AUTOFINANCEMENT NET DE L'ANNEE</b>	<b>7 073</b>	<b>9 817</b>
<b>Emprunt mobilisé</b>	<b>3 500</b>	<b>3 500</b>

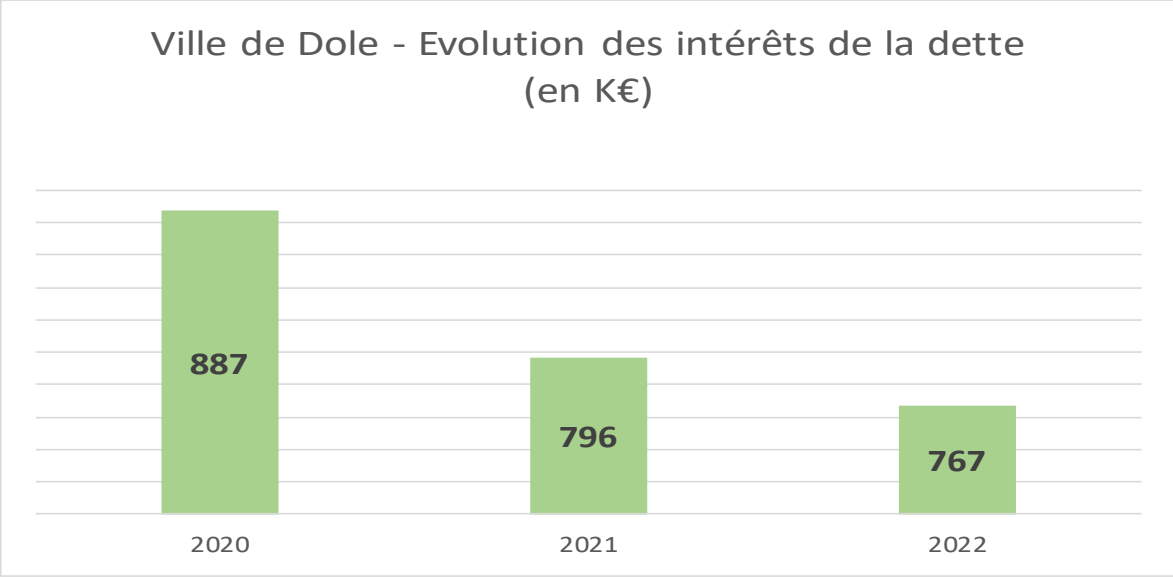
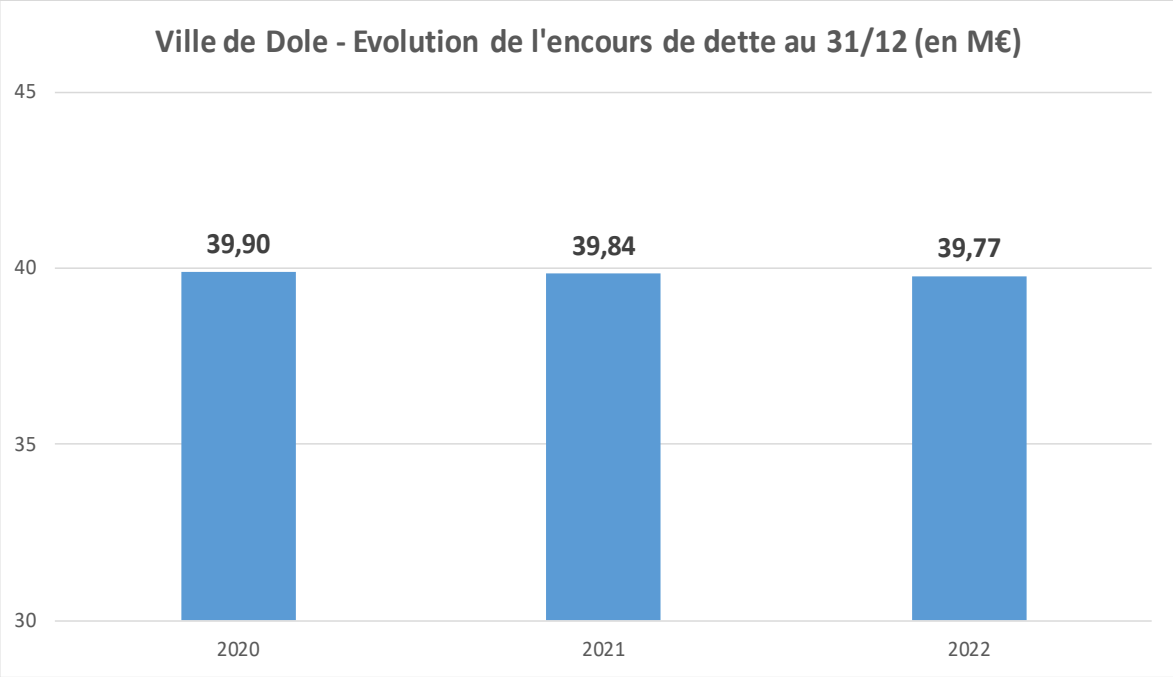
Epargne nette

Un autofinancement net en progression du fait d'un rattrapage de FCTVA en 2022

Emprunt contracté pour financer les investissements de l'année

\*Epargne nette = épargne brute-annuité de la dette

# Évolution de la dette au 31/12/2022



L'évolution de l'annuité de la dette conduit à inscrire le remboursement du capital à hauteur de 3,6M€ et des intérêts à hauteur de 781K€, en légère diminution par rapport à 2021.

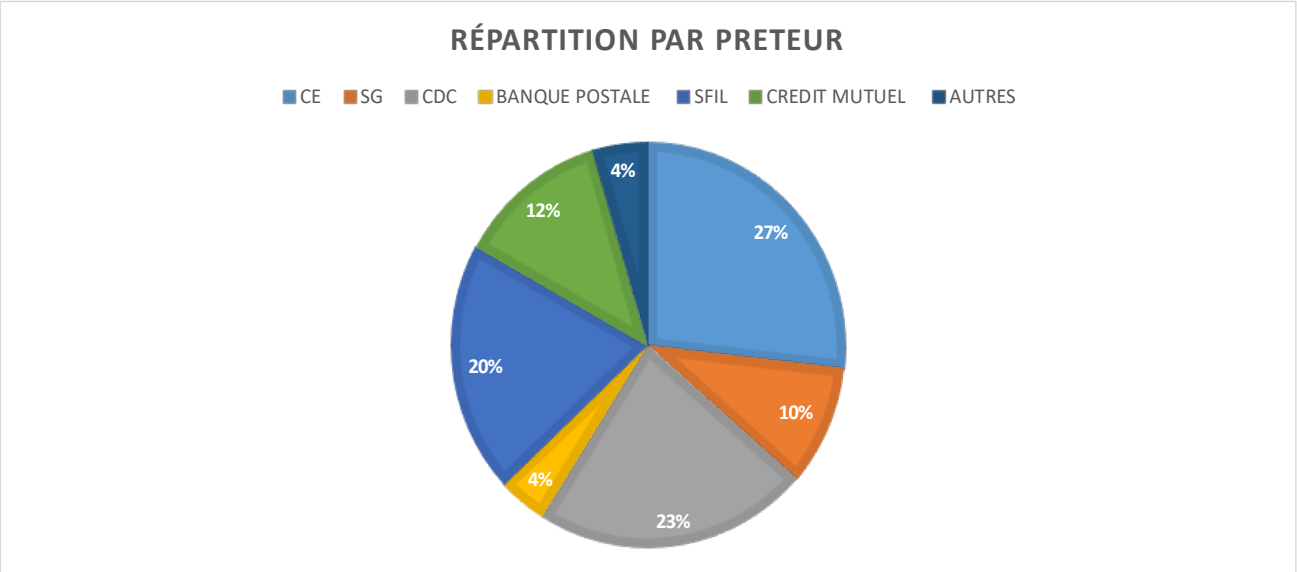
La ville a souscrit deux emprunts pour un montant total de 3,5M€ en 2022 :  
2,5M€ auprès de la Banque Postale sur 20 ans avec un taux fixe de 0,91%  
1M€ auprès de la CDC sur 20 ans au taux fixe de 0,69% pour le financement du parc urbain

La durée de vie résiduelle de la dette de la ville est de 13 ans et 2 mois

Le taux moyen de la dette est de 2,11% en hausse par rapport à 2021 en raison de la remontée des taux

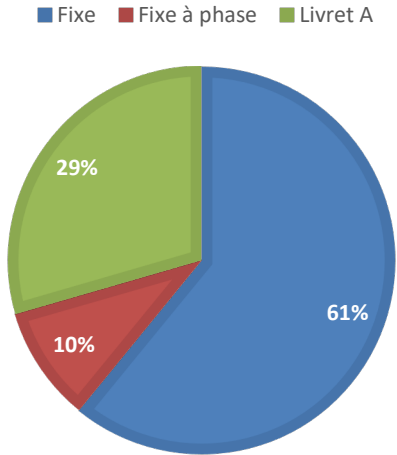
La dette de la ville n'affiche aucun produit structuré ou à risque.

# Évolution de la dette au 31/12/2022



- 30 contrats partagés entre 6 établissements bancaires
- Une dette à 61% en taux fixe
- Une dette saine sans produit structuré

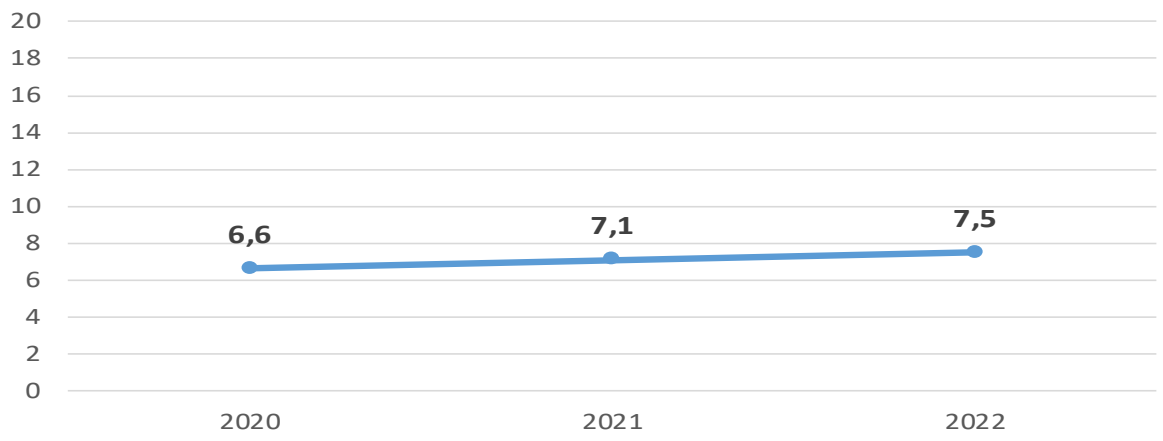
### DETTE PAR TYPE DE RISQUE





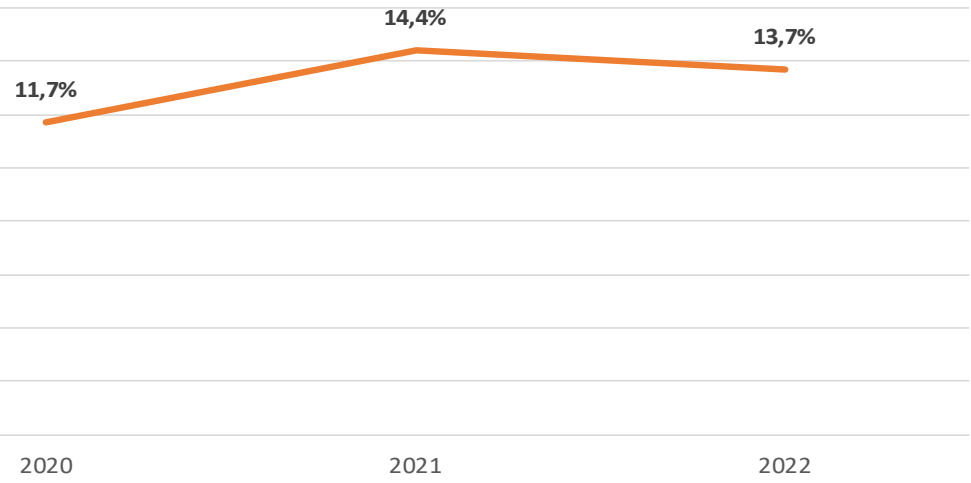
# Évolution de la dette au 31/12/2022

Ville de Dole - Capacité de désendettement (en années)



La capacité de désendettement est égale à : encours de dette/épargne brute. Ce ratio indique le nombre d'années qu'il serait nécessaire à la collectivité pour rembourser l'intégralité de son encours de dette. Le seuil prudentiel est de 12 ans. La capacité de désendettement de la Ville reste dans les seuils prudentiels mais a tendance à se dégrader du fait de l'érosion de l'épargne brute.

Evolution du taux d'endettement



La charge de la dette de la ville (annuité de la dette/recettes annuelles de fonctionnement) est en stabilité



en K€

FONCTIONNEMENT		Lotissement		Stationnement	
		CA 2021	CA 2022	CA 2021	CA 2022
011	Charges à caractère général	0	0	23	21
042	Opérations d'ordre	0	0	13	23
<b>Dépenses de fonctionnement</b>		<b>0</b>	<b>0</b>	<b>36</b>	<b>44</b>
70	Produits des services	116	151	105	119
75	Autres produits de gestion courant	0	0	29	1
75	Produits exceptionnels				0
<b>Recettes de fonctionnement</b>		<b>116</b>	<b>151</b>	<b>134</b>	<b>120</b>
<b>Résultat de fonctionnement</b>		<b>116</b>	<b>151</b>	<b>97</b>	<b>76</b>
<i>Solde antérieur reporté</i>		<i>0</i>	<i>116</i>	<i>-26</i>	<i>71</i>
<b>Résultat de clôture</b>		<b>116</b>	<b>267</b>	<b>71</b>	<b>147</b>
INVESTISSEMENT		Lotissement		Stationnement	
		CA 2021	CA 2022	CA 2021	CA 2022
16	Emprunts et dettes	0	0	0	0
21	Immobilisations corporelles	0	0	6	173
23	Immobilisations en cours	0	0	0	
<b>Dépenses d'investissement</b>		<b>0</b>	<b>0</b>	<b>6</b>	<b>173</b>
040	Opérations d'ordre			13	23
16	Emprunts et dettes			1	1
<b>Recettes investissement</b>		<b>0</b>	<b>0</b>	<b>14</b>	<b>24</b>
<b>Résultat d'investissement</b>		<b>0</b>	<b>0</b>	<b>8</b>	<b>-150</b>
<i>Solde antérieur reporté</i>		<i>0</i>	<i>0</i>	<i>234</i>	<i>241</i>
<b>Résultat de clôture</b>		<b>0</b>	<b>0</b>	<b>241</b>	<b>92</b>

*Nb : le budget annexe lotissement est dissous en 2023 et le résultat excédentaire sera réintégré dans le budget principal*